

papill'info



Papillons
Blancs 76

Numéro 7 | Semestriel
Juin 2023
www.pb76.fr

Conception

Maquette : Service communication

Mise en page : Service communication

Crédit photo : ©APPBAR ©NEXEM ©JeanneAccorsini ©PapillonsBlancs76

Association Les Papillons Blancs 76
6 rue d'Alembert
76140 Le Petit Quevilly
association@pb76.fr | 02 35 07 34 53

Au cœur de l'association

Siège Social

Mouvements de personnels

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons l'arrivée de deux nouvelles salariées au sein de notre siège social.

Nous sommes ravis d'accueillir Fanny Proudhon, au sein du service des Ressources Humaines, ainsi que Fabienne Juillien qui rejoint notre équipe de comptabilité. Nous tenons à leur souhaiter la bienvenue. Nous sommes convaincus qu'elles s'intégreront parfaitement à notre équipe et qu'elles contribueront à renforcer l'impact positif de l'association.

Agenda

 **Assemblée Générale de l'association**
27/06 - Fécamp

 **Forum des associations**
09/09 - Rouen

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.pb76.fr ou en scannant ce QR code



Association

Création de la SAS Entreprise Adaptée des Papillons Blancs 76 : Une nouvelle étape pour l'APPBAR

L'APPBAR (Association pour la Promotion des Personnes en situation de Handicap par le Biais d'une Activité Rémunérée) était une association loi 1901 à but non lucratif située à Bapeaume Les Rouen. Elle a été fondée en 1988 par l'association des Papillons Blancs 76.

En 2014, l'APPBAR a pris son indépendance vis-à-vis de notre association. Il y a deux ans, la structure a exprimé son souhait de se rapprocher des Papillons Blancs 76, et cette démarche a été officialisée le 1er avril dernier avec la création de la **SAS Entreprise Adaptée des Papillons Blancs 76 (SAS EA PB76)**.



Qualité de vie au travail

Quatre accords pour les salariés de l'association

Vendredi 24 mars, plusieurs accords ont été signés par Emmanuel Afonso, Directeur Général et Karine Rondeaux, Déléguée Syndicale Centrale. Ces accords portent sur le télétravail, la mobilité durable, la définition d'un CSE unique lors des prochaines élections, et sur le temps de travail des salariés. Cette quadruple signature constitue l'aboutissement de plusieurs négociations entre les deux parties, et montre l'efficacité du travail mené par notre service des Ressources Humaines.

« Ces accords s'inscrivent dans le prolongement du Programme Equilibre et montrent une volonté de renforcer le dialogue social » Emmanuel Afonso, Directeur Général.

« Ma priorité en tant que Déléguée Syndicale Centrale CFDT est de défendre les intérêts, les demandes des salariés et l'obtention d'avancées sociales. Ceci ne peut pas aboutir si parallèlement le dialogue social n'existe plus. Ces accords signés sont l'aboutissement de ces valeurs. » Karine Rondeaux, Déléguée Syndicale Centrale CFDT.